

Réponse des professionnels de l'AMP à l'Express

Nous, professionnels de l'AMP, réaffirmons notre attachement à la qualité et à la transparence des résultats de nos pratiques.

Nous souhaitons attirer l'attention des couples sur les limites et les conséquences du palmarès proposé.

1. Les données utilisées dans le palmarès sont **à peu près exactes** en termes de ponctions d'ovocytes, mais erronées en termes d'accouchements pour beaucoup de centres, **ce qui fausse les résultats**
2. Ce palmarès ne correspond pas à l'évaluation des centres, prochainement mise en ligne par l'Agence de la Biomédecine, qui s'appuie sur des données **exhaustives** prenant en compte les caractéristiques des femmes (l'âge, mais aussi le nombre d'ovocytes ponctionnés)
3. Les classes d'âge retenues dans ce palmarès sont très contestables, notamment celle de 30-32 ans, qui ne représente qu'une minorité de femmes dans beaucoup de centres
4. Les grossesses obtenues après transfert d'embryons congelés issus de la même ponction n'ont pas été prises en compte, alors que nous transférons de moins en moins d'embryons frais pour limiter la survenue de grossesses multiples
5. Le taux de grossesses multiples n'est pas cité

Les bureaux du GEFF, du BLEFCO, de la SMR